

# ENTRETIEN PROFESSIONNEL

## Objectifs :

Comprendre l'utilité d'un entretien professionnel en entreprise ; savoir mener un entretien en prenant en compte la réforme de Mars 2014 ; développer des techniques pour déterminer les besoins du salarié

## Public :

Manager ou Cadre RH ayant à mener ou à participer à des entretiens professionnels

## Nombre de stagiaires/session :

8 Pers. Max

## Délais d'accès :

Nous contacter

## Pré-requis :

Aucun pré-requis nécessaire

1 Jour  
**7h présentiel**

## INDIVIDUEL

**450€\*** /Pers.

## INTRA

**Remis sur devis après étude des besoins**

(De 2 à 6 stagiaire/grp)

\*Tarifs net de taxe

## Méthodes mobilisées :

Cours théoriques & exercices pratiques

## Modalités d'évaluation :

- Evaluation des acquis en cours et fin de formation à travers quizz, exercices pratiques, jeux de rôle, mise en situation, etc.
- Evaluation de satisfaction à "chaud" à la fin de la formation
- Evaluation à "froid" quelques semaines après la formation

À l'issue du stage, une attestation de fin de formation sera délivrée aux stagiaires ayant participé à la formation

## Programme :

- **Le cadre légal de l'entretien professionnel**
  - Le contenu légal de l'entretien suite à la réforme 2018
  - L'articulation avec les autres entretiens existants
  - La gestion de parcours sur 6 ans
  - L'obligation de communiquer sur les dispositifs de formation
- **Maîtriser les contours de l'entretien**
  - Le diagnostic sur l'évolution de l'emploi
  - Les perspectives d'évolution du salarié
  - Piloter l'évolution de carrière des élus
  - L'intégration des compétences liées à l'exercice des mandats
  - La politique de développement des compétences de l'entreprise
  - Les dispositifs pour les salariés
  - Les outils d'aide à l'orientation professionnelle : bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle
  - Le diagnostic sur les compétences du salarié et les objectifs de professionnalisation
  - Les souhaits du salarié Proposition d'une matrice de guide d'entretien
- **Préparer l'entretien**
  - La réalisation par la ligne RH et/ou les managers
  - La conduite de l'entretien, les points clés, les sujets qui ne relèvent pas de l'entretien
  - La formalisation de l'entretien et la remise d'une copie au salarié
- **Gérer le parcours sur 6 ans**
  - Les indicateurs à vérifier sur 6 ans
  - La définition des critères permettant de vérifier l'atteinte des indicateurs
  - Les sanctions en cas de non-gestion du parcours
- **Les décisions suite à l'entretien professionnel**
  - Le champ des décisions possibles
  - Faire un retour au salarié
- **Le contrôle des représentants du personnel**
  - La consultation du CSE sur la réalisation des entretiens
  - L'information du CSE sur l'évolution des emplois et le lien avec les diagnostics individuels réalisés lors de l'entretien